



POSTE DE QUARTIER

SERVICE DE POLICE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL



Le PDQ 08

Prévention et vigilance parentale – Utilisation sécuritaire des réseaux sociaux chez les jeunes

Chers parents,

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) souhaite vous adresser ce message dans un esprit de collaboration, de prévention et de responsabilité partagée. Nous sommes conscients des défis liés à l'encadrement des jeunes dans un environnement numérique en constante évolution.

Toutefois, il est essentiel de rappeler que la responsabilité première de la surveillance et de l'éducation des enfants revient aux parents, et non à l'école ou aux policiers. Nous sommes là pour vous appuyer, vous soutenir et guider les jeunes, mais votre implication est primordiale.

Les enfants ne sont pas toujours outillés pour prendre des décisions éclairées quant à l'utilisation des médias sociaux. Pourtant, les conséquences de la divulgation de renseignements personnels, de la diffusion de photos ou de vidéos, ou encore de propos inappropriés en ligne peuvent avoir des effets néfastes et durables.

Nous vous invitons à :

- **Sensibiliser vos enfants à ne jamais partager d'informations personnelles** (adresse, numéro de téléphone, école fréquentée, etc.) sur les réseaux sociaux.
- **Vérifier que leurs comptes soient sécurisés et privés**, et qu'ils n'acceptent que des personnes qu'ils connaissent réellement et qu'ils ont déjà rencontrées en personne comme contacts.
- **Consulter régulièrement leurs comptes et lire les messages échangés**, afin de détecter tout comportement à risque ou toute situation préoccupante.
- **Rappeler à vos enfants qu'il est strictement interdit d'envoyer ou de partager des images à caractère intime ou sexuel**, même entre jeunes. Cela constitue de la pornographie juvénile, un acte grave aux conséquences légales importantes.
- **Rappeler que l'âge minimal pour être accusé au criminel au Canada est de 12 ans**. Les gestes posés en ligne peuvent donc avoir des répercussions judiciaires réelles.
- **Discuter ouvertement de la cyberintimidation**, qui est une réalité vécue par de nombreux jeunes. Encouragez-les à parler s'ils en sont victimes ou témoins.
- **Encourager un langage respectueux et courtois en ligne**, comme dans toute interaction en personne. Les réseaux sociaux ne sont pas un espace sans règles.

Enfin, nous vous rappelons que l'âge minimal pour utiliser des plateformes comme **Instagram, TikTok et Snapchat est de 14 ans**. Malheureusement, cette règle est souvent contournée. Votre vigilance et votre encadrement peuvent faire toute la différence.

Vous, chers parents, êtes des acteurs clés dans cette démarche éducative. Ensemble, nous pouvons offrir aux jeunes un environnement numérique plus sécuritaire, plus sain et plus respectueux.

Merci de votre collaboration et de votre engagement.

Sophia Bracegirdle et Veronica Tcheki Mattei
Agents sociocommunautaires
Poste de quartier 8

Anouk Bilodeau
Directrice école Très-Saint-Sacrement
Lachine